

Note d'information n°7: Ouverture de la banque nationale le lundi 18 novembre

Notice adressée aux étudiants en médecine :

Chères étudiantes, chers étudiants

L'ouverture de la banque nationale d'entraînement SIDES est prévue le lundi **18 novembre 2013 entre 9h et 11h** du matin. Au total, plus de 8000 étudiants, inscrits sur les plateformes SIDES sur toute la France, sont susceptibles de se connecter. Il est probable que les serveurs SIDES présentent quelques ralentissements lors de l'ouverture. Nous vous invitons à faire preuve de patience. Votre espace de travail vous attendra...

-Que faut-il pour se connecter ?

Avoir un navigateur WEB récent (nous recommandons Firefox ou Chrome) sur un appareil connecté à Internet (tactile ou non).

- Où se connecter ? Sur quel site ?

Quel que soit votre université d'appartenance, il n'existe qu'une seule adresse pour accéder à votre plate-forme SIDES :

www.side-sante.fr .

- Comment se connecter ?

Vous allez être invités sur la page d'identification SIDES à choisir, dans un premier temps, votre université d'appartenance. Vous serez ainsi redirigés, transitoirement, sur la page d'identification de votre Université. Vous devriez reconnaître le logo et l'interface de votre université.

Il est important de comprendre que SIDES ne connaît pas et ne voit à aucun moment votre mot de passe.

- Comment faire si je ne connais pas mes identifiants universitaires ?

Vous devez vous adresser à votre faculté. Le plus souvent ces informations vous sont données au moment de votre inscription à la faculté.

- Comment faire si mes identifiants ne me permettent pas de me connecter à SIDES ?

Pour accéder à votre plate-forme SIDES il faut trois conditions. La première (1) avoir un compte informatique valide dans votre université, la deuxième (2) connaître vos identifiants et la troisième (3) avoir été inscrit par la scolarité de votre faculté sur SIDES. En fonction du point bloquant vous concernant vous devez contacter les autorités compétentes de votre établissement.

- Que vais-je trouver comme contenu sur ma plate-forme SIDES ?

Nous avons mis en place une interface intitulée 'Étudiant'. Vous devriez trouver sur cette page un bouton coloré intitulé 'Bq Nationale' dans la rubrique formation (à gauche sur votre page d'accueil). Nous avons mis à votre disposition plus de 30 dossiers progressifs (DP) qui ont été utilisés en examens validant et qui remplissent les critères statistiques validés en

réunion SIDES nationale. Vous pouvez vous entraîner sur ces dossiers. Une fois le dossier terminé, vous aurez votre note avec les corrections officielles. La dernière note que vous avez obtenue à ce dossier est ensuite affichée sur la page de sélection des dossiers (fin de chaque ligne). Vous pouvez plancher sur un dossier autant de fois que vous le voulez. Je vous rappelle qu'un DP doit être réalisé en 30 minutes.

ATTENTION. Ces dossiers ont beaucoup de valeur pour votre formation. Ne vous amusez pas à les parcourir sans chercher à répondre aux questions sérieusement, juste par curiosité. Les dossiers progressifs, une fois entièrement dévoilés, perdent beaucoup de leur valeur formatrice.

- Est ce que l'interface étudiante SIDES va évoluer ?

Oui. La version actuelle est une version basique (pour ne pas dire rudimentaire). Nous avons de nombreux outils à vous mettre à disposition. Nous souhaitons en discuter avec les référents SIDES étudiants et enseignants au préalable.

- Est ce que mon activité personnelle d'entraînement sur la banque nationale est enregistrée ?

Non. Les enregistrements de votre activité ne concernent, dans cet espace d'entraînement national, que des aspects liés à la sécurité informatique. Aucune statistique nominative n'est réalisée sur la banque nationale comme convenu avec vos référents.

- J'ai des idées d'améliorations et des suggestions à faire ?

Parfait. Merci de faire remonter, via vos référents, vos remarques et vos critiques. SIDES est fait pour vous et devrait évoluer sous l'influence constructive de ses utilisateurs.

Cordialement,

David Romeuf
Direction du Système d'Information D.S.I. Université Lyon I